

Où se créent les entreprises en Île-de-France ?

L'Île-de-France est la première région française créatrice d'entreprises, avec 65 924 unités en 2003, soit 22,5 % des entreprises créées sur le territoire national. L'impact des différentes mesures ou dispositifs favorisant la création est certes positif, mais le facteur qui explique le mieux la localisation des implantations reste la densité d'entreprises; ainsi, la présence de nombreuses entreprises en un lieu attire de nouvelles.



L'Île-de-France concentre près du quart des créations d'entreprises en France

En 2003, 65 924 entreprises se sont créées en Île-de-France : trois entreprises sur quatre sont des créations pures, beaucoup plus que dans le reste de la France, 10 % sont des reprises, 11 % des réactivations.

Avec un ratio de 60 créations pour 10 000 habitants contre 45 pour la France, le taux de l'Île-de-France est comparable à celui d'autres régions métropolitaines comme l'Aquitaine, Rhône-Alpes ou Midi-Pyrénées (entre 53 et 55). Mais avec des taux respectifs de 76 et 78, les régions PACA et Languedoc-Roussillon apparaissent nettement plus dynamiques.

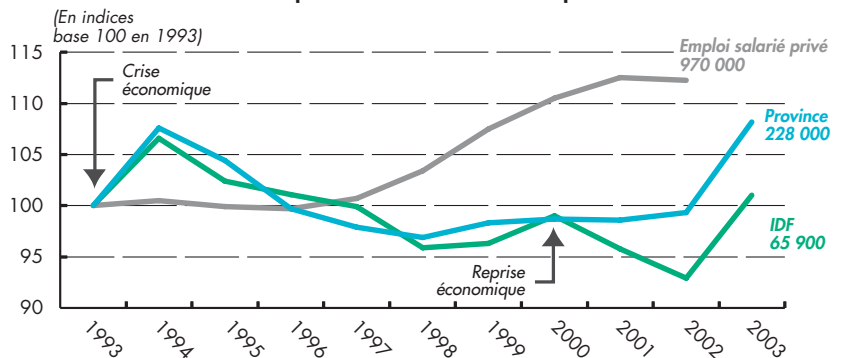
Une tendance à la baisse du volume de créations depuis 1995 mais une forte reprise en 2003

De 1995 à 1998, le nombre de créations d'entreprises a diminué en Île-de-France. Une légère reprise s'est produite en 1999-2000, suivie d'une forte baisse en 2001 et 2002. En 2003, la progression a été très forte (+ 8,7 % par rapport à l'année précédente), ce qui a permis à la région de retrouver son niveau de 1993.

La comparaison des courbes d'évolution Île-de-France/autres régions montre des fluctuations très proches, à l'exception des années 2001 et 2002, période au cours de laquelle la province a su mieux maintenir son niveau de création.

La conjoncture économique et la situation du marché du travail ont un impact fort sur la création d'entreprises : lorsque la situation de l'emploi se détériore, le nombre de créations est en hausse, car créer son entreprise représente pour un chômeur le moyen le plus sûr (ou rapide) de revenir sur le marché du travail. Ainsi, en 2003, un tiers des entreprises créées l'ont été par des chômeurs, principalement des structures sans salarié au démarrage. En

Évolution des créations d'entreprises en Île-de-France et en province entre 1993 et 2003



Source : Insee, Sirene, traitement IAURIF

**Où se créent
les entreprises
en Île-de-France ?**

La loi pour l'initiative économique, dite loi Dutreil, a été publiée au *Journal officiel* du 5 août 2003. Elle prévoit des mesures qui répondent à cinq préoccupations :

- simplifier la création d'entreprise,
- faciliter la transition entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur,
- financer l'initiative économique,
- permettre l'accompagnement social des projets,
- favoriser le développement et la transmission de l'entreprise.

La loi Dutreil 2, présentée en mars 2004, prévoit en plus la création d'une assurance-chômage spécifique.

période de croissance, le phénomène s'inverse et la création d'entreprise a tendance à diminuer.

Les mesures législatives influent également sur le volume de créations. La loi Dutreil semble avoir facilité l'accès à l'entrepreneuriat des candidats créateurs. Plus précisément, la disposition modifiant la loi sur les SARL, qui ne fixe plus de montant minimum pour le capital social, a certainement joué favorablement.

En 2003 en Île-de-France, une création pure sur cinq a généré des emplois lors du démarrage (taux égal au taux national). Ce sont les créations par reprise ou réactivation qui en créent le plus, mais leur impact sur l'emploi n'est pas de même nature que celui d'entreprises nouvelles, puisqu'il s'agit, dans la grande majorité des cas, du maintien d'emplois existants.

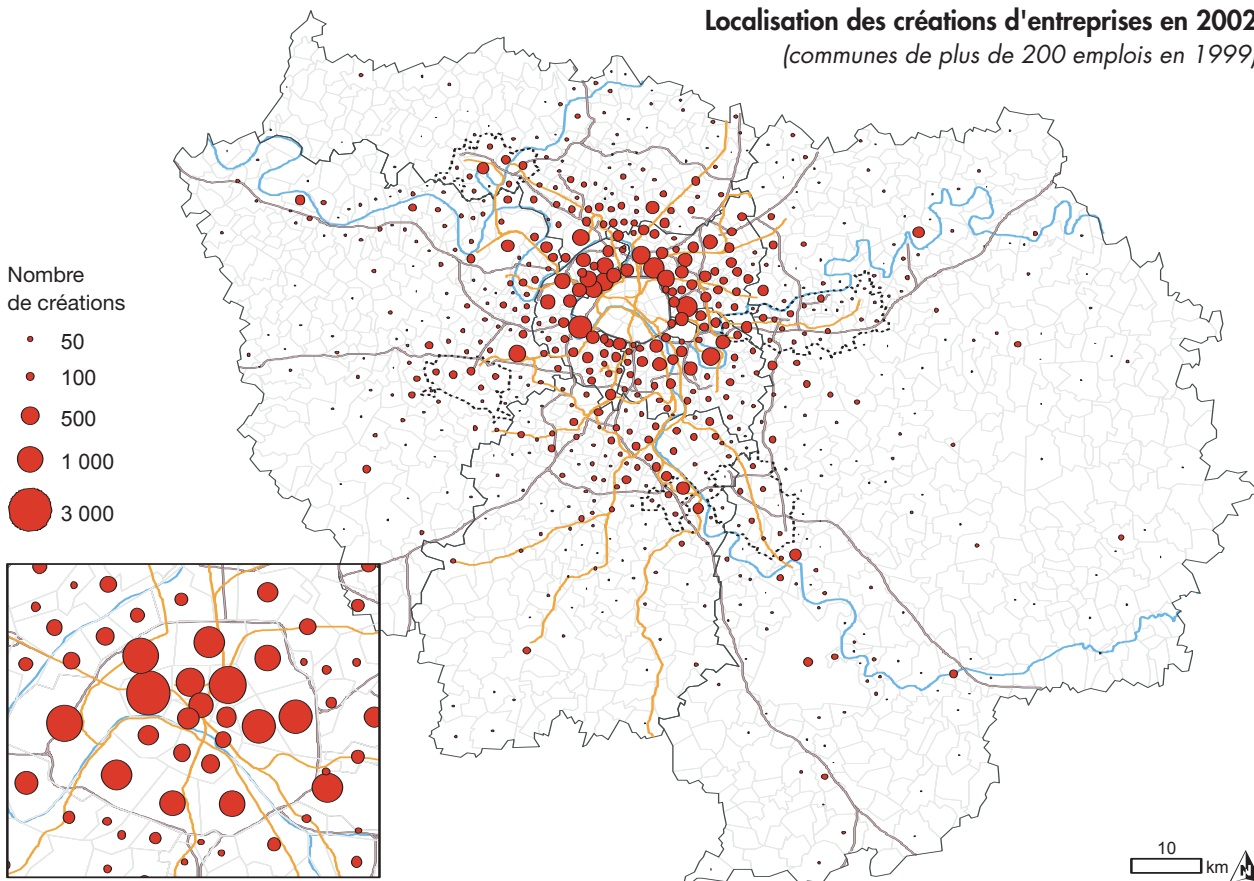
**Les arrondissements
périphériques parisiens
en tête du palmarès**

La géographie de la création est très concentrée : les 63 premières communes cumulent les deux tiers des créations. Les communes où la création d'entreprises est importante sont celles qui disposent d'un tissu très dense d'entreprises et réunissent un nombre d'emplois élevé.

Paris apparaît comme l'espace le plus dynamique, avec près de 25 000 créations en 2002⁽¹⁾, soit 41 % des créations franciliennes. Le poids de la capitale est certainement renforcé par

(1) Pour des raisons de disponibilité statistique, l'analyse communale porte sur l'année 2002.

Localisation des créations d'entreprises en 2002
(communes de plus de 200 emplois en 1999)



Sources : Insee, Sirene - © IAURIF/DEDL - 2004

**Où se créent
les entreprises
en Île-de-France ?**

un effet «boîte aux lettres» qui pousse les nouvelles entreprises à se domicilier à Paris, alors que l'activité réelle se trouve ailleurs.

Nettement après Paris, quatre espaces actifs ressortent en petite couronne :

- l'Ouest parisien et la Défense élargie – Levallois, Neuilly, Courbevoie, Asnières, Nanterre, Rueil-Malmaison, Clichy, Colombes, Puteaux et Suresnes – qui totalisent 3 600 créations soit 6 % du total ;
- un quadrant sud-est avec Montreuil, Saint-Maur-des-Fossés, Créteil, Champigny-sur-Marne, Vitry, Ivry, Vincennes et Maisons-Alfort. On y recense près de 2 800 créations, c'est-à-dire 5 % du total ;
- au nord de Paris, Aubervilliers, Saint-Denis, Pantin, Drancy, Saint-Ouen, Bobigny et la Courneuve réunissent 2 600 créations, soit 4 % du total ;
- enfin, au sud-ouest de Paris, trois communes se détachent : Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Montrouge. Elles totalisent 1 300 créations dans l'année.

Huit communes de seconde couronne présentent un nombre de créations supérieur à 200 unités. Il s'agit de Versailles, Argenteuil, Aulnay-sous-Bois, Sarcelles, Évry, Saint-Germain-en-Laye, Melun et Cergy. On constate que seuls Saint-Germain et Sarcelles ne figurent pas parmi les pôles d'emplois les plus importants d'Île-de-France.

Enfin, plus loin en grande couronne, ressortent les pôles urbains de Meaux, Coulommiers, Provins, Montereau, Fontainebleau, Étampes, Rambouillet et Mantes-la-Jolie. Un chapelet de communes le long de l'A6, de Savigny-sur-Orge à Corbeil-Essonnes, apparaît également.

**Les dispositifs fiscaux
des ZFU favorisent
la création d'entreprise**

Si la localisation des créations d'entreprise et leur volume sont avant tout liés à la taille du parc d'entreprise de la commune, l'analyse des taux de création (qui rapporte le nombre de créations au nombre d'entreprises) permet de nuancer ce constat. Les arrondissements périphériques à l'est, au nord et au sud sont relativement plus créateurs que les arrondissements centraux et de l'Ouest parisien, et un grand nombre de communes de Seine-Saint-Denis figurent parmi les communes ayant des taux de création les plus élevés : Clichy-sous-Bois, Pierrefitte, Pantin, Villetaneuse, Stains, Dugny, Pantin, La Courneuve, Aubervilliers, Bobigny. On constate également que les dispositifs d'exonération fiscale des zones franches urbaines (ZFU) favorisent la création d'entreprise : Clichy-Montfermeil, Grigny et Garges-Sarcelles ont des taux de création très élevés.

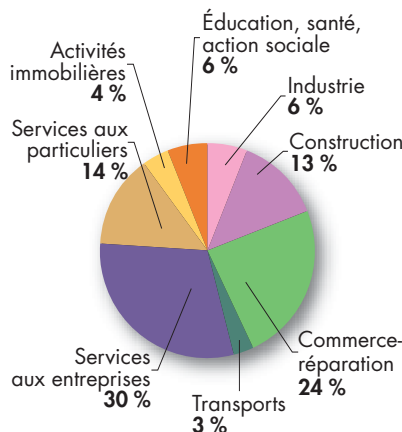
**Les services
aux entreprises : une
spécialisation francilienne**

Avec près de 18 000 créations – 30 % du total –, les services aux entreprises sont le premier secteur créateur. C'est dans les activités à forte valeur ajoutée (conseils en systèmes informatiques, conseils pour les affaires et la gestion) davantage que dans les services opérationnels que se font les créations. Elles sont concentrées dans un petit nombre de communes, principalement les grands quartiers d'affaires de l'Ouest parisien, ainsi que les communes tertiaires des Hauts-de-Seine. Quelques communes de l'Est parisien sont également en tête.

Le commerce constitue le deuxième grand poste avec 24 % des créations d'entreprises. Dans ce secteur, le commerce de détail représente plus de la moitié des créations, davantage si on y inclut les activités artisanales à caractère commercial (boulangeries-pâtisseries, fabrication de viandes de boucherie, charcuterie) qui relèvent de l'industrie. Le niveau de qualification requis dans les métiers du commerce, en moyenne assez faible, explique son attractivité.

Troisième poste en matière de créations, les services aux particuliers. Les principales activités créées sont la restauration (restauration rapide) et le secteur de la beauté (coiffure, instituts de beauté). Comme pour le commerce de détail, la localisation des créations correspond à celle de la clientèle. Elle est donc moins concentrée que la géographie des services aux entreprises. Du fait du poids de la restauration et de l'hôtellerie, Paris arrive en première place dans ce secteur, mais on trouve par ailleurs les communes très peuplées de première et de seconde couronne. Avec près de 8 000 créations et 13 % du total, la construction est le quatrième secteur particulièrement

**Créations d'entreprises
selon le secteur d'activité en 2003**



Source : Insee, Sirene, traitement IAURIF

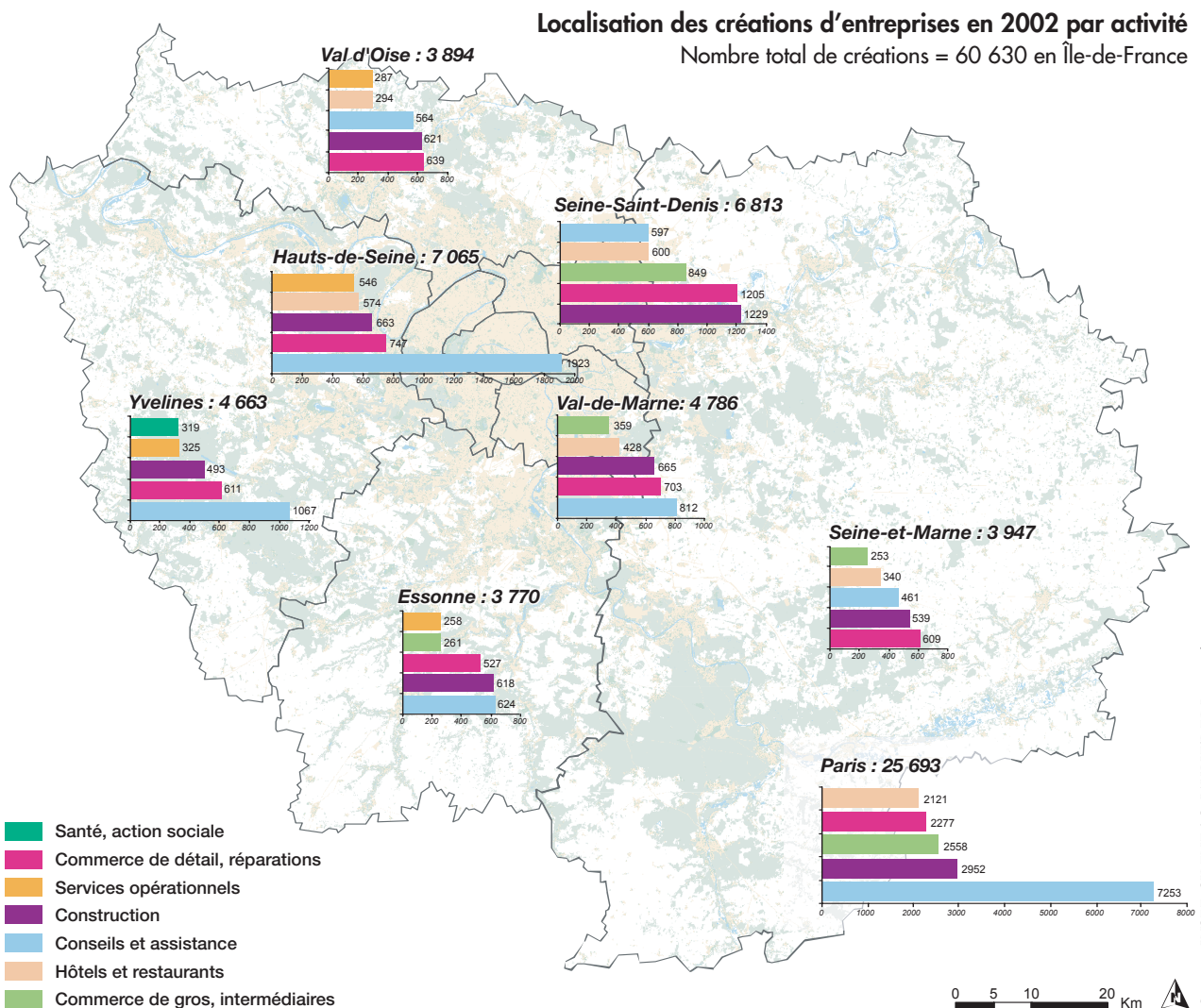
actif dans la création d'entreprise. C'est le propre des activités peu concentrées dans lesquelles les établissements de petite taille sont très nombreux. Elles sont bien réparties dans l'espace régional, sauf à Paris où les arrondissements de la moitié nord concentrent les créations. La Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne sont mieux placés que les Hauts-de-Seine. La création d'entreprises à caractère industriel attire peu les créateurs (3 500 créations). Il s'agit essentiellement du secteur imprimerie-presse-

édition, de l'industrie de l'habillement et du cuir et, surtout, d'artisanat à caractère commercial (20 % des créations dans ce secteur). Paris, où les deux premières activités sont bien implantées, regroupe près de la moitié des créations industrielles.

Trois autres secteurs enregistrent des créations : le secteur éducation-santé-action sociale, grâce aux aides à domicile et cours scolaires complémentaires, les activités immobilières – principalement les agences – et les transports, principalement des taxis.

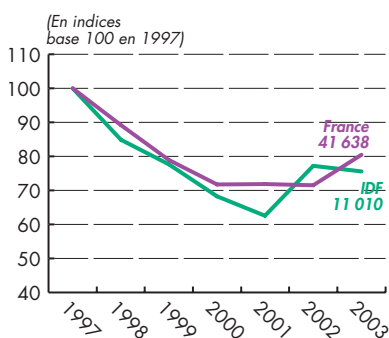
**Défaillances
d'entreprises :
la tendance à la baisse
se confirme**

Après une nette diminution sur la période 1997-2001, le nombre des défaillances augmente dans la région en 2002, puis baisse en 2003 pour atteindre 11 010 unités, à comparer aux 66 000 créations. Depuis 2001, le cycle francilien semble s'être inversé par rapport à celui de la France entière : quand les



défaillances augmentent en France, elles diminuent en Île-de-France, et réciproquement.

Évolution des défaillances d'entreprises 1997-2003



Source : Insee, Sirene, traitement IAURIF

En 2003, la tendance à la baisse du nombre de défaillances concerne presque tous les secteurs d'activités, à l'exception de la construction et de l'immobilier. C'est dans les services aux particuliers que la baisse est la plus importante, et notamment dans la restauration de type rapide.

La répartition par activité en 2003 montre une prédominance de défaillances dans le secteur du commerce, de la construction et des services aux entreprises, les trois premiers secteurs en termes de créations. On observe deux phénomènes :

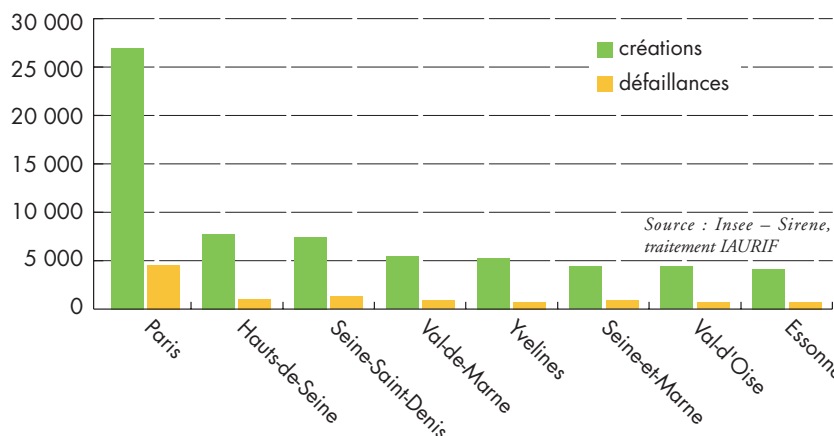
- les entreprises nouvelles de services aux entreprises semblent plus solides ; elles représentent 30 % des créations et seulement 22 % des défaillances ;
- au contraire, les entreprises de construction semblent plus fragiles. Les créations représentent 13 % dans ce secteur et les défaillances 23 %.

La création d'entreprise se matérialise par l'immatriculation au répertoire SIRENE, géré par l'Insee, et correspond à la création du premier établissement économiquement actif. Il existe trois catégories :

- la création pure : création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production ;
- la reprise : unité légale qui reprend totalement ou partiellement l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale ;
- la réactivation : c'est le fait, pour une entreprise qui avait cessé son activité économique, de la reprendre. Ce mouvement concerne surtout les personnes physiques, en particulier les artisans et commerçants.

La défaillance d'entreprise : on parle de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à l'encontre d'une entreprise.

Créations et défaillances d'entreprises par département en 2003



Source : Insee - Sirene, traitement IAURIF

Plus de 40 % des créations et des défaillances ont lieu à Paris

En 2003, 27 000 créations d'entreprises ont eu lieu à Paris, soit 41 % du total régional, alors que la capitale n'accueille que 32,5 % des salariés franciliens. Ce taux indique ainsi la forte capacité de régénération du tissu économique parisien. Avec respectivement 7 700 et 7 400 créations, les départements des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis se classent en 2e et 3e position, mais loin derrière Paris. On trouve ensuite le Val-de-Marne (5 400 créations), qui passe devant les Yvelines (5 300 créations). Les trois autres départements se partagent les 13 000 créations restantes.

En toute logique, Paris concentre également la majorité des défaillances de la région (4 500 unités), devant la Seine-Saint-Denis (1 240) et les Hauts-de-Seine (1 154).

**Où se créent
les entreprises
en Île-de-France ?**

Le profil du créateur

L'enquête SINE (système d'information sur les nouvelles entreprises) de l'Insee est un système permanent d'observation des jeunes entreprises au niveau national. Il a pour objectif de suivre pendant cinq ans les entreprises nées une même année.

La dernière enquête menée auprès des 21 000 unités nouvellement créées au 1er semestre 2002 en Île-de-France a permis de connaître les principales caractéristiques des créateurs et de leur projet.

Le créateur francilien est âgé en moyenne de 39 ans. Les femmes sont à l'origine d'un quart des nouvelles entreprises, contre 30 % en province. Près de 37 % des créateurs ont un diplôme supérieur au baccalauréat (28 % en province) : la moitié exerce leur activité dans le secteur des services aux entreprises.

C'est à Paris que les créateurs sont les plus diplômés : 44 % sont diplômés du supérieur et seulement 13 % titulaires d'un diplôme de type BEP ou CAP (23% dans le reste de la région).

Certains créateurs montent leur projet dans des conditions économiques délicates. Plus de la moitié débute avec moins de 8 000 € et 30 % disposent même de moins de 4 000 €. À l'opposé, 16 % des projets sont menés avec plus de 40 000 €. Trois créateurs sur quatre recourent à leurs ressources personnelles ou familiales, pour financer, en moyenne, 60 % de leur projet. Seulement 17 % bénéficient d'aides ou d'exonérations publiques (contre 30 % en province). Ce taux s'élève à 43 % pour les chômeurs, notamment grâce à l'ACCRE (aide aux chômeurs créateurs et repreneurs d'entreprise). L'aide régionale ou locale ne concerne que 13 % des créateurs aidés.

Comme en province, deux entreprises sur trois débute leur activité sans aucun salarié. Tous statuts confondus (salarié ou non), l'entreprise démarre en moyenne avec 2,3 personnes. Sur les six premiers mois de l'année 2002, les créateurs déclaraient avoir été à l'origine de la création de près de 48 000 emplois (y compris le leur), dont 27 000 salariés.

Pour en savoir plus :

- *Localisation des créations et défaillances d'entreprises en Île-de-France*, IAURIF-CDC, mai 2004.
- *Breve analyse de la création d'entreprises en 2003 dans la région Île-de-France*, APCE, mars 2004.
- *Quel appui local à la création d'entreprises en Île-de-France ?* CDC, CRCI Île-de-France, CCIP, IAURIF, Région d'Île-de-France, septembre 2002.
- *En Île-de-France, quatre entreprises sur dix se créent à Paris*, Insee, Île-de-France à la page, n°238, juin 2004.
- «La loi pour l'initiative économique», *Les notes bleues de Bercy*, n° 256, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, août 2003.

À consulter :

www.apce.com
www.cofacerating.fr